



7 SERVICES

L'accompagnement des mutualistes : une priorité



**Mgénération
Initiale :**
une nouvelle
offre

4



**Zoom sur
le lycée
Valentine-
Labbé de
La Madeleine**

6



**La maison
des usagers
en santé
mentale**

9



Bravo aux coureurs du centre de traitement MGEN de Lille !

Le 6 septembre, dix coureurs du centre de traitement de Lille ont pris part aux dix kilomètres de la braderie de Lille, course qui ouvre traditionnellement les festivités de cet événement majeur de la métropole nordiste. Félicitations à tous !

Pour trois des participants, il s'agissait d'une première course officielle et c'est sous le maillot MGEN qu'ils ont décidé de la faire. Les bons résultats furent au rendez-vous puisque huit coureurs franchirent la ligne d'arrivée en moins de cinquante-cinq minutes, dont trois en moins de quarante-cinq minutes !

Encore bravo à tous pour cette course en équipe et les performances réalisées.

Bulletin de la section départementale du Nord de la Mutuelle générale de l'éducation nationale
236, rue de Paris CS 30427 59021 Lille cedex.

Directeur de la publication :
Jean-Paul CABOCHE

Responsable de la communication :
Martine DROMBY

Ont participé à ce numéro :
Jean-Paul CABOCHE, Anne-Sophie CANDELLIER, Valérie DENEQUE, Stéphane DORCHIES, Martine DROMBY, Angélique LECOMTE, Michaël PITRE, Jeanick TACHEZ

Tirage : 53 400 exemplaires
Décembre 2014

Imprimeur : Docapost DPS

Crédit photos : MGEN, Fotolia

Conception : Agence Linéal
03 20 41 40 76



Sommaire

3 ÉDITORIAL

4 OFFRE MUTUALISTE

- Assemblée générale 2014

6 REGARD SUR ...

- Le lycée Valentine-Labbé de La Madeleine, un « dynamique colosse » aux portes de Lille

7 SERVICES

- L'accompagnement des mutualistes : une priorité
- Forum des futurs retraités : un rendez-vous annuel très apprécié

9 PRÉVENTION

- La maison des usagers en santé mentale
- Le réseau PAS : prévention, aide et suivi

11 PARTENARIAT

- MGEN et JPA : agir pour le droit aux vacances

12 MGEN FILIA

- Recommandez votre mutuelle à vos proches !



Une impression éco-responsable

Le bulletin est imprimé sur un papier issu de forêts durables, certifié PEFC ce qui signifie Program for the Endorsement of Forest Certification Schemes, c'est à dire Programme pour la Reconnaissance des Certifications Forestières. L'imprimerie Presses de Bretagne adhère au cahier des charges Imprim'Vert visant à réduire les impacts environnementaux liés aux activités de l'imprimerie.

De l'offre globale à la couverture globale

Dans son propos d'ouverture à l'assemblée générale de juillet, notre président Thierry Beaudet affirmait qu'il était conscient des besoins exprimés par les assurés sociaux, les adhérents, les patients et de la raison d'être de notre mutuelle. Et il a ajouté : « Nous devons prendre conscience qu'aujourd'hui quatre générations coexistent couramment. Aussi la prévention et l'accompagnement de la perte d'autonomie doivent de plus en plus compter parmi nos priorités ». Et, a-t-il aussi précisé : « Il faut prendre conscience que les moins de 35 ans n'ont pas la partie facile et notre enjeu est de trouver un point d'équilibre qui rende économiquement possible l'adhésion et qui rende acceptable et souhaitable la contribution des jeunes à la solidarité intergénérationnelle ».

Ce point d'équilibre a été défini par notre nouvelle offre Mgénération Initiale qui est proposée principalement à ceux qui rejoignent le champ de l'éducation, de la recherche et de la culture. Cette nouvelle offre est une véritable révolution pour notre mutuelle car c'est la première fois depuis sa création en 1946 qu'elle propose, désormais, deux possibilités à ses nouveaux adhérents. Mais la MGEN se doit de prolonger cette évolution pour répondre aux attentes de tous ses membres qui veulent de plus en plus des réponses individualisées. Pour cela, l'assemblée générale a décidé d'étudier l'élaboration d'une nouvelle gamme d'offres dont vous trouverez la présentation dans ce bulletin (page 5). L'année 2015 sera donc une année charnière qui verra débats et discussions pour la définir ; des débats, des discussions auxquels vous serez appelés à participer à partir des propositions du conseil d'administration.

La priorité de la MGEN est d'accompagner ses adhérents à tous les âges de la vie en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun. La volonté de la MGEN est de proposer, à tous, des réponses adaptées sans perdre ses valeurs que sont : la solidarité, la laïcité, le droit à la différence. Pour ce faire notre offre globale se doit de prendre en compte les évolutions de société et le contexte économique ambiant.

Ayons confiance en l'avenir et ensemble faisons en sorte que la MGEN évolue et innove tout en gardant son modèle mutualiste.



Jean-Paul CABOCHE

Président

de la section MGEN du Nord

Le 7 novembre 2014

> CONTACTS



Section départementale de LILLE,

236, rue de Paris, métro « Mairie de Lille »
Ouvert du lundi au vendredi de 9 heures
à 17 h 30 sauf le lundi, ouverture à 10 heures

Espace Mutuel de VALENCIENNES

3, avenue du Maréchal Foch
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 15 à
17 h 45 sauf le mardi, ouverture à 10 h 15

Espace Mutuel de DUNKERQUE

92, boulevard Alexandre III
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30
à 18 heures sauf le jeudi, ouverture à 10 h 30



sd059@mgen.fr



MGEN, 236, rue de Paris
CS 30427 - 59021 LILLE cedex



03 20 12 39 40



3676 du lundi au vendredi
de 8 heures à 18 heures
depuis la France métropolitaine. Coût d'un appel
local depuis un fixe en métropole

+ 33 1 77 86 20 86

depuis un pays étranger



MGEN

Et vous,
quelle est votre
**référence
solidaire ?**

Assemblée générale 2014

L'assemblée générale MGEN de Paris a été l'occasion pour les délégués des adhérents de la mutuelle de se prononcer sur la refonte totale de la couverture santé et prévoyance historique.

Mgénération initiale : première pierre du nouvel édifice

Lancée en juin, cette nouvelle couverture constitue l'offre d'entrée de la future gamme Mgénération.

Pensée spécialement pour ceux qui commencent leur carrière dans l'éducation nationale, la recherche, la culture et les sports, Mgénération Initiale est surtout une offre parfaitement adaptée aux besoins et aux revenus des jeunes actifs. Elle comprend à la fois une couverture santé essentielle mais également une garantie prévoyance et d'actions sociales.

Les garanties essentielles en santé et prévoyance

- Prise en charge à 100 % des consultations et de la pharmacie [médicaments remboursés à 65 % et 30 % par la Sécurité sociale].
- Reste à charge nul ou maîtrisé en dentaire, optique et hospitalisation grâce au protocole dentaire, aux réseaux agréés et conventionnés.
- Forfait « se soigner autrement » : ostéopathie.
- acupuncture, homéopathie, consultation diététique.
- Forfait « prévention » : contraception, test de grossesse, vac-

cins et médicaments du voyageur, sevrage tabagique.

- Garantie de complément de revenus en cas d'arrêt de travail.
- Aide privilégiée à l'installation : prêt installation MGEN CASDEN.

Mais aussi tous les avantages communs à l'offre globale actuelle : service d'aide à domicile, protection en cas d'imprévus de santé ou de difficultés personnelles, prestation naissance ou adoption, soutien professionnel [réseaux PAS].

Pour plus d'information, contactez votre section.

Davantage de liberté et de modularité

Dans la lignée de Mgénération Initiale, l'offre globale MGEN laissera place en 2016 à une couverture offrant plus de choix. Ainsi, chacun pourra choisir l'offre Mgénération qui lui correspond le mieux. Quatre formules santé au choix avec des prestations communes à toutes les formules : soins courants, médicaments, optique, dentaire, maternité, hospitalisation ...

- 1 Une offre d'entrée « Mgénération Initiale » pour ceux qui recherchent une couverture des besoins essentiels à prix modéré.
- 2 Une offre axée notamment sur les dépassements d'honoraires.
- 3 Une offre axée principalement sur l'optique, le dentaire et l'orthodontie.
- 4 Une offre axée à la fois sur l'optique, le dentaire et les dépassements d'honoraires.

Cinq formules prévoyance en inclusion pour les actifs, les retraités ou les bénéficiaires conjoints.

Des offres de services adaptées

Des services en inclusion pour tous, pour vous accompagner dans votre vie quotidienne : aide à domicile, travailleuses familiales, mais aussi des packs de services en cas d'hospitalisation, de pathologies lourdes ou même de mutation professionnelle ...

Des prestations d'action sociale présentes dans toutes les formules : allocation orphelinat, handicap, dépendance, prêts sociaux, aides exceptionnelles, avances spéciales, prêt service, aide au mutualiste aidant ...

Des prestations nouvelles

Des forfaits annuels, gérés librement par l'adhérent en fonction de son mode vie ou de sa situation, qui se retrouveront dans toutes les formules santé :

- forfait « se soigner autrement » (ostéopathie, acupuncture, homéopathie, consultation diététique).
- forfait « prévention » (contraception, test de grossesse, vaccins

et médicaments du voyageur, sevrage tabagique).

CRÉATION DU STATUT DE « MEMBRE PARTICIPANT ASSOCIÉ »

Parce que les parcours professionnels ou familiaux évoluent, la MGEN se doit de proposer une réponse MGEN à toutes les situations de vie de nos adhérents, et mettre fin aux « radiations d'office » en cas :

- de fin d'activité dans l'éducation, la recherche, la culture ou les sports d'un membre participant ;
- de séparation pour un bénéficiaire conjoint ;
- d'entrée dans la vie professionnelle pour un bénéficiaire enfant.

Dès cette année, dans l'attente de la création d'un statut spécifique pour ces adhérents (avec une couverture proche de celle dont ils disposaient), la MGEN a mis fin aux radiations d'office.

« Au-delà de la protection sociale, de la santé, de la maladie, on peut aussi imaginer une MGEN porteuse de solutions pour vivre mieux. L'aspiration à vivre mieux est multiforme. Elle concerne évidemment la santé mais aussi le bien-être, la qualité de vie, le logement, le travail ou encore le pouvoir d'achat. »

Thierry Beaudet,
Président de la MGEN
Juillet 2014

Aménagements de l'offre

Zoom sur les nouveaux aménagements de l'offre MGEN, décidés par les délégués.

Caution acquisition MGEN

À compter du 1^{er} janvier 2015 :

- le montant dans la limite duquel le prêt peut être cautionné est augmenté ; il passe de 500 000 € à 1 000 000 € ;
- lors de la demande de caution, l'emprunteur devra être âgé de moins de 70 ans (contre moins de 69 ans jusqu'à présent).

Psychothérapie

À compter du 1^{er} janvier 2015, la prestation psychothérapie sera versée sur présentation d'une attestation de visite chez un médecin traitant.

MGEN

Acquisition ou rénovation, des envies d'emménager plein la tête ?

Solutions Acquisition MGEN NOUVEAUTÉS 2014

Montant maximum garanti étendu à 1 000 000 €

Assurance emprunteur à partir de 0,11% (tarif indicatif)

Mutuelle Santé | Prévoyance | Autonomie | Santé

36.76 ou mgen.fr

Le lycée Valentine-Labbé de La Madeleine : un « dynamique colosse » aux portes de Lille

Les soins infirmiers



Monsieur Faye, proviseur du lycée, entouré des proviseurs adjoints et chefs de travaux, nous a présenté son établissement. Deux cents professeurs, cent cinquante formateurs vacataires et une centaine de personnels non enseignants accueillent deux mille élèves et apprentis, de la seconde au bac + 3.

Les formations du pôle santé

Infirmier, aide soignant, assistant de régulation médicale, la préparation aux concours d'infirmiers et des métiers paramédicaux, le DTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique.

Les formations du pôle social

Le CAP petite enfance, les bacs professionnels accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) et services de proximité et de vie locale (SPVL), le bac technologique sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) et le BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social.

Les formations du pôle scientifique

Le bac technologique sciences et technologies de laboratoire (STL), trois BTS (bioanalyses et contrôles, biotechnologies, analyses de biologie médicale) et la classe préparatoire aux grandes écoles de technologie et de biologie.

Une mutualisation des compétences au profit de l'enseignement général

Outre l'enseignement général, le lycée Valentine Labbé dispose de trois pôles de formation spécifiques : le pôle santé et le pôle scientifique, davantage axés sur le post-bac et le pôle social dispensant des formations du CAP au BTS. Le pôle santé comprend un institut de formation d'aides-soignants (IFAS) et un institut de formation en soins infirmiers (IFSI). Seuls deux lycées en France disposent d'un IFSI, une particularité qui a permis l'enrichissement des filières d'enseignement général. En effet a été créée l'option « santé » du bac général S, une option qui permet aux élèves de découvrir les questions de santé publique, les différentes filières et d'avoir les pré-requis pour passer les concours. Sur le même principe ont été créés l'option « social »



Travail sous poste de sécurité microbiologique

pour le bac général ES et les enseignements d'exploration de ces trois filières pour les classes de seconde générale et technologique (jusqu'à trois enseignements d'exploration sont proposés aux élèves).

Des formations peu répandues

La présence de ces pôles permet de proposer plus d'une vingtaine de formations, certaines étant peu répandues dans la région. Citons à titre d'exemple la classe préparatoire aux grandes écoles de technologie et de biologie donnant l'accès aux écoles d'ingénieurs et de vétérinaires (neuf en France), le BTS biotechnologies, le seul au nord de Paris, ou la certification « assistant de régulation médicale », formation unique en France qui permet d'intégrer les structures d'appel d'urgence médicale.

Des modes d'apprentissage variés

Avec près de six cents conventions passées avec des structures médicales et près de cent quatre-vingts avec les laboratoires et structures médicaux, des bioindustries et de la recherche, le lycée intervient en formation initiale sous statut scolaire, par apprentissage et en



Vérification de l'activité bactéricide d'un désinfectant

formation continue. Cet ancrage dans l'environnement bénéficie aux apprenants par le biais des interventions régulières de professionnels dans les formations et facilite la recherche de stages. En projet pour septembre 2015 : le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture par apprentissage.

Un accompagnement des élèves renforcé

Il existe des dispositifs spécifiques et innovants au sein du lycée : le Centr'aide, un centre de ressources informatisé et de soutien aux élèves, ouvert en continu. Deux cellules d'écoute animées par des psychologues et des professionnels de l'éducation ont été créées pour soutenir les étudiants et lycéens en situation de mal-être.

L'accompagnement des mutualistes : une priorité

Je souhaite acheter ou louer un nouveau logement plus facilement

Je me demande si ma complémentaire Santé est toujours adaptée à mes besoins et à ceux de ma famille

Mes proches sont-ils bien couverts en matière de prévoyance (décès, invalidité) ?

Comment suis-je couvert(e) ?

Quelle est ma protection en cas de dépendance (incapacité à être autonome dans la vie quotidienne) ?

Comment faire face aux aléas de la vie ?

Est-il possible de tout organiser maintenant pour que mes proches soient accompagnés et protégés ?

Vous vous posez beaucoup de questions car au cours de ces dernières années, votre situation personnelle, familiale ou professionnelle s'est sans doute modifiée. Votre famille s'est agrandie, vos enfants sont devenus étudiants ou ont quitté le foyer, vous avez pris votre retraite ...

Vos besoins en matière de protection sociale ont changé ? Sachez que les prestations MGEN aussi. La MGEN vous propose donc d'effectuer gratuitement un bilan personnalisé de votre protection au sens large. Un conseiller mutualiste fera le point avec vous et vous invitera à découvrir ou redécouvrir l'offre complète MGEN.

**Venez nous rencontrer
pour bénéficier
d'un rendez-vous évolution
gratuit et sans engagement dans votre centre
MGEN le plus proche ou contactez-nous au :**

3676*

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe hors coût opérateur, seulement en métropole.

Forum des futurs retraités : un rendez-vous annuel très apprécié

**QUELQUES
EXEMPLES PARMIS
LES QUESTIONS
POSÉES ...**

La date de dépôt de la demande d'admission à la retraite

Il est impératif de déposer la demande d'admission à la retraite entre six mois et un an avant la date prévue de départ à la retraite, pour éviter une rupture entre le versement du traitement et le versement de la pension.

Nouveauté pour les polypensionnés

A compter du 1^{er} janvier 2015, les demandes de liquidation des retraites relevant de différents régimes doivent être faites à la même date.

Les démarches auprès de la MGEN

Vous devez adresser votre titre de pension à la MGEN dès sa réception, afin d'actualiser votre situation et de mettre en place le nouveau précompte.

L'évolution de votre protection sociale

Vous continuez à être protégé en santé et en prévoyance. Vous bénéficiez notamment de garanties en cas de perte d'autonomie, qui peuvent être complétées selon votre situation.



Organisée par le rectorat et la MGEN, cette rencontre, co-animée par Madame Legleye, chef de bureau des pensions au rectorat, son adjointe Madame Daligault et Michaël Pitre, délégué à la section MGEN du Nord, a donné la possibilité aux participants de poser en direct leurs questions et d'obtenir des informations précieuses pour mieux préparer le passage d'actif à retraité.

Divers partenaires étaient invités et ont tenu un stand pour présenter leurs solutions en matière de prévention, de loisirs, de culture ou de bénévolat. Une formation aux gestes de premiers secours pour jeunes enfants et nourrissons était également proposée.

Le club des retraités de la MGEN, regroupant plus de mille par-

Le 25 juin, vous êtes plus d'une centaine d'adhérents retraités ou futurs retraités à avoir participé à la réunion d'information concernant les droits et les démarches à effectuer.

ticipants pour dix antennes réparties sur le département du Nord, a présenté ses activités sportives, de loisirs et d'action sociale. Découvrez le nouveau bulletin du club en ligne sur la page locale de la section du Nord accessible sur le site de la MGEN

(www.mgen.fr/sections/section-du-nord).

Compte-tenu du succès de l'opération, rendez-vous est pris l'année prochaine à la même période. Notez-le et faites-le savoir autour de vous !



COLETTE M. A PARTICIPÉ À LA FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

“ Mini formation très satisfaisante pour agir en cas d'étouffement. L'intervenant était très soucieux des détails et des bons gestes à acquérir en cas de besoin. Il serait bien de prévoir également une autre demi-journée pour apprendre les soins à apporter en cas de traumatismes (fractures, chutes, hémorragies, brûlures ...) ”

La maison des usagers en santé mentale de Lille a participé à l'évènement « Dansons comme des fous ! »



Dans le cadre de la semaine « Sentez-Vous Sport », l'association des internes et anciens internes de psychiatrie de Lille (AIAIP) et le comité national olympique et sportif français (CNOSF) ont organisé la journée « Dansons comme des fous ! » un évènement sportif inédit qui avait pour but de promouvoir les bienfaits du sport sur la santé mentale et de favoriser la rencontre entre le grand public, le monde sportif et les personnes souffrant de troubles psychiques.

Cette journée, pleine de dynamisme et de convivialité, s'est déroulée le 20 septembre et a rassemblé plus de mille personnes sur la place François Mitterrand à Lille autour des thématiques du sport et de la santé mentale. Mener des actions en santé mentale, c'est avant tout contribuer à soutenir les ressources que chaque personne a en elle et autour d'elle. Celles qui souffrent de troubles psychiques

peuvent rencontrer des difficultés à pratiquer une activité sportive, souvent freinées par des déterminants individuels ou sociaux. Une initiative telle que « Dansons comme des fous » favorise les rencontres, les échanges et l'accès à l'information en santé mentale et contribue ainsi à lutter contre la stigmatisation des personnes présentant un trouble psychique.

Pour toutes ces raisons, la maison des usagers en santé mentale (MDU) créée par le centre de santé mentale MGEN de Lille a souhaité s'associer à cet évènement.

Des associations d'usagers impliquées dans la MDU ont distribué aux visiteurs plus de trois cents « Sportivement », un outil de prévention proposé par la MGEN pour comprendre de manière simple et ludique les bienfaits de l'activité physique et du sport sur la santé. Le public est venu nombreux sur le stand de la MDU pour rencontrer ses bénévoles associatifs et sa coordinatrice et pour découvrir les actions menées par la maison des usagers en santé mentale de Lille.

Angélique LECOMTE

Coordinatrice de la maison des usagers en santé mentale



CONTACTS

La maison des usagers en santé mentale vous accueille du mardi au vendredi de 14 heures à 17 heures.

5, rue d'Antin
59000 Lille

Tél. : 07 85 43 69 65

Mail : alecomte1@mgen.fr

**POUR PRENDRE
RENDEZ-VOUS**

espacecoute59

@mgen.fr

Merci de nous transmettre vos coordonnées téléphoniques pour que nous vous rappelions dans les plus brefs délais.

Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone avec deux numéros dédiés :

Lille :

03 20 12 48 48,

Valenciennes :

03 20 12 48 47.

Le réseau PAS : prévention, aide et suivi

**Dernière minute**

Le réseau PAS vous propose des ateliers de prévention des troubles de la voix les 18 et 25 mars, les 1^{er}, 8 et 15 avril 2015 de 16 heures à 18 heures. Une session comprend les cinq dates. Il ne reste que quelques places ! Pour vous inscrire : **prevention59@mgen.fr**

L'accord-cadre entre la MGEN, le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a été renouvelé le 20 février 2014. La MGEN et les deux ministères précités renforcent leur partenariat dans les domaines du bien-être, de la santé des personnels ainsi que celle des élèves. Les espaces d'accueil et d'écoute (EAE) illustrent la volonté d'apporter une réponse concrète aux personnes relevant de l'éducation nationale, mutualiste ou

non, souhaitant bénéficier d'une écoute psychologique. Un bilan ou diagnostic sera dressé dans un premier temps et des conseils seront donnés en fonction de la problématique rencontrée : gestion du stress et de l'anxiété, relaxation, affirmation de soi, aide à la décision ... Les rendez-vous sont gratuits, limités à trois rencontres. Ils sont bien sûr strictement anonymes et confidentiels.

Une écoute collective

Nous pouvons organiser un atelier dans lequel vous pour-

rez échanger librement avec d'autres collègues.

Ce moment manifeste une volonté de partage, de réflexions communes autour de problématiques rencontrées dans votre activité d'enseignant. Dans un climat convivial, vous pourrez analyser des situations, cheminer à plusieurs vers des solutions possibles. Ces ateliers sont animés par un psychologue clinicien et un principal de collège à la retraite afin d'offrir une complémentarité des interventions.

**Nouveau**

À compter du 1^{er} janvier 2015, les personnes souhaitant bénéficier de la prestation de huit euros de l'heure par séance de psychothérapie (réalisée par un psychologue clinicien titulaire d'un DESS, désormais master), n'auront plus l'obligation de fournir au préalable l'attestation d'un psychiatre préconisant une psychothérapie. L'attestation (qui reste une pièce obligatoire) pourra être fournie par le médecin traitant.



MGEN et JPA : agir pour le droit aux vacances

Depuis 1938, la Jeunesse au Plein Air (JPA) a inscrit la solidarité au cœur de son action en permettant aux enfants de partir dans le cadre de colonies de vacances ou de séjours scolaires.

La section MGEN du Nord est présente activement dans le comité JPA 59 pour permettre chaque année à plus de cinq cents enfants de notre département de partir en classe de découverte, en séjour éducatif ou en centre de vacances.

➔ Aider les élèves à partir en classes de découverte et séjours scolaires éducatifs

Grâce à un partenariat avec l'agence nationale du chèque vacances (ANCV), la Jeunesse au Plein Air octroie des aides financières pour aider les élèves des établissements du premier et du second degré à partir dans le cadre de séjours scolaires.

➔ Aider les enfants à partir en colonie de vacances

La Jeunesse au Plein Air accorde des aides financières aux familles en difficulté pour permettre à leurs enfants de partir en centre de vacances.

➔ Aider les enfants en situation de handicap

Des aides sont accordées aux familles pour permettre aux enfants en situation de handicap de partir en colonie de vacances ou en classe de découverte en finançant leur accompagnateur.

POUR EN SAVOIR PLUS

rendez-vous sur www.jpa59.fr

appelez au **03 20 58 15 85**

écrivez à : jpa59@orange.fr



Mobilisez vos élèves autour d'un projet solidaire

La MGEN du Nord soutient la campagne de solidarité organisée dans tous les établissements scolaires par la JPA autour du droit aux vacances et aux loisirs éducatifs.

Vous aussi, participez à la campagne 2015 :

- ➔ en organisant des séances de travail grâce aux ressources pédagogiques ;
- ➔ en organisant la collecte dans une ou plusieurs classes ;
- ➔ en menant des actions citoyennes qui encouragent l'autonomie et l'initiative des élèves (kermesses, spectacles, vide-greniers ...).

Commandez gratuitement votre kit pédagogique sur www.solidaritevacances.jpa.asso.fr



Recommandez votre mutuelle à vos proches !

Retraités ou actifs hors éducation nationale ? La MGEN offre des solutions à tous.



Mon voisin Richard a 65 ans.

Il était comptable dans l'industrie.

Sa mutuelle lui coûte cher aujourd'hui car il ne bénéficie plus de la participation employeur.



Ma cousine Séverine a 38 ans.

Avant, elle travaillait dans une imprimerie.

Pour sa complémentaire santé, Séverine bénéficiait du contrat groupe de l'entreprise. Depuis son licenciement, elle cherche une nouvelle complémentaire santé.



Séverine et Richard peuvent-ils adhérer à la MGEN ?

OUI, la MGEN a une solution pour chacun d'eux.

Vous connaissez quelqu'un qui, comme Séverine et Richard, a besoin d'une complémentaire efficace, performante et accessible ? Vous pouvez l'aider ! Suggérez-lui de se renseigner auprès de la MGEN grâce au coupon ci-dessous.

C O U P O N - R É P O N S E

Civilité : Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Souhaite connaître les solutions que la MGEN me propose pour ma complémentaire santé.

Adresse :

Numéro de téléphone : □□□□□□□□

E-mail :@.....

Horaire de contact souhaité : entre □□ heures et □□ heures.

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi



Coupon à retourner sous enveloppe non affranchie à :

MGEN
Libre réponse n° 98406
CS 30427
59021 LILLE CEDEX